

ECOFINANCES

HORS SÉRIE

octobre / novembre 2022

**VOTEZ UTILE,
VOTEZ POUR LES
LISTES UNSA !**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 1^{ER} AU 8

DÉCEMBRE 2022



SOMMAIRE

- Edito de Hervé PAPIN / Secrétaire Général UNSA Finances **3**
- Calendrier de la paye 2022 **3**
- CTM + CHSCT = CSAM..... **4**

Dossier rémunérations / pouvoir d'achat

- L'UNSA fonction publique demande une nouvelle conférence salariale **6**
- Pouvoir d'achat, rémunération **7**
- Grille catégorie B **8**
- Il faut revaloriser et défiscaliser le CET des fonctionnaires..... **12**
et rénover ce dispositif !!
- Action sociale : ne rien lâcher !..... **14**
- élections professionnelles, les 4 votes à effectuer **15**

Union Nationale des Syndicats Autonomes Finances

6 rue Louise Weiss - Bat. Condorcet

Télédoc 322 - 75703 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 44 97 30 57 - 01 44 97 33 05

<https://finances.unsa.org/>

Ecofinances Hors série - octobre 2022 - Directeur de la publication : Hervé PAPIN • CPP n°3998 D 73 S • Abonnement annuel 10€ • Service gratuit aux adhérents - Dépôt Légal à parution du bulletin • Date de parution : janvier 2022 • E-mail : federation-uns@syndicats.finances.gouv.fr • Site internet : <https://finances.unsa.org/> • Réalisation et mise en page : Editions Méditerranée • 350 Avenue du Prado, 13008 MARSEILLE - Email : editions.mediterranee@orange.fr - Tél : 04 91 16 73 67 - Fax : 04 91 16 73 73 64 Régie publicitaire : Editions Méditerranée • Imprimerie : **MEDIAPRINT** : ZAC St Martin - 23, rue Benjamin Franklin - 84120 PERTUIS • Tél. : 04 90 68 65 56 - Fax : 04 86 85 51 24 • serviceprint.fr



“
**Élections Professionnelles
du 1 au 8 décembre 2022**
”

**Je Vote &
fais Voter
UNSa!**

**Un syndicat
qui monte,
un syndicat
qui compte!**



**Votez pour l'UNSA, le syndicat apolitique,
utile et efficace !**





EDITO HERVÉ PAPIN

secrétaire général de la fédération
UNSA Finances

Les élections professionnelles auront lieu du 1er au 8 décembre 2022.

Ce sera un vote électronique.

Un vote pour élire vos représentants dans les instances de dialogue social avec l'administration

Dans des instances de dialogue social renouvelées :

- Les CTM + CHSCT = CSA
- Les CAP existent toujours mais n'ont plus de pouvoir en matière de promotions et de mutation/ affectation.
- Les CCP concernent les contractuels et berkany.

Vous aurez donc 4 votes à effectuer :

- CSA Ministériel
- CSA de réseau (votre direction nationale)
- CSA Local
- CAP ou CCP

Comment voter ?

En novembre, vous recevrez un mail de l'administration sur votre messagerie

professionnelle qui vous donnera un mot de passe provisoire pour ouvrir votre compte électeur.

En vous connectant sur votre compte ENSAP vous récupérerez votre carte électeur qui vous permettra d'avoir votre identifiant électeur. Avec ces deux éléments, vous pourrez facilement créer votre compte électeur sur la plateforme de vote, avec le lien donné par l'administration dans son mail initial.

Pour qui voter ?

Vous découvrirez dans ce numéro spécial, les revendications de l'UNSA sur différents sujets importants pour vous, comme le pouvoir d'achat ou la qualité de vie au travail.

Du 1er au 8 décembre, nous comptons sur vous pour voter pour les listes UNSA et pour la Liste UNSA / CGC au CSAM.

Choisissez un syndicat qui vous ressemble !!

Calendrier de la paye 2022

Janvier	27	Mai	27	Septembre	28
Février	24	Juin	28	Octobre	27
Mars	29	Juillet	27	Novembre	28
Avril	27	Août	29	Décembre	21

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

CSAM • Comité Social d'Administration
Ministériel



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

Parmi les 4 votes que vous allez faire pour ces élections professionnelles 2022, vous aurez à vous exprimer pour choisir vos représentants dans cette nouvelle instance ministérielle qu'est le CSAM (Comité Social d'Administration Ministériel).

CTM + CHSCT = CSAM
Nouveau

Le CSAM est donc une instance très importante !
ACTION SOCIALE, PROTECTION SOCIALE, TÉLÉTRAVAIL, PROMOTIONS,
INDEMNITAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL

7 bonnes raisons de choisir la liste UNSA/ CGC au CSA Ministériel :

1 Un syndicalisme apolitique,
laïc, axé sur la revendication
pragmatique, et réaliste.
C'est en ce sens que nous avons négocié
et signé les accords sur la Protection
Sociale Complémentaire et sur
le Télétravail.

2 Un syndicalisme professionnel
de proximité
Nous demandons des modèles
d'organisation qui respectent les
personnels. Par exemple dans une mise
en œuvre du télétravail respectueuse
des télétravailleurs mais aussi de tous
les membres des équipes de travail.

3 Il faut un grand plan
de qualification pluriannuel !
Maintien des perspectives de carrière
et hausse des volumes de promus
pour éviter démotivations
et frustrations.

4 Maintien des Service Public
de proximité
accessible aux personnes fragiles
et/ou défavorisées et de plus
écoresponsable.



Élections professionnelles du 1 au 8 décembre 2022

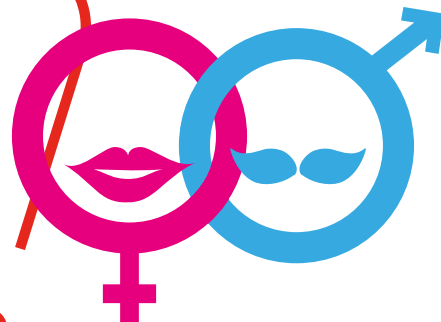


COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

5

Pas d'idéologie fumeuse, nous, on se bat pour une vraie Egalité Femmes / Hommes, celle des salaires et des promotions
Un accord ministériel plus ambitieux doit être conclu au sein des MEF pour davantage d'égalité dans l'accès aux promotions, dans le déroulement des carrières et dans les rémunérations.
Nous le négocierons en 2023 !



6

Qualité de Vie au Travail (QVT)

Temps de travail :

LE TEMPS DE TRAVAIL

Nous demandons le paiement des heures écrêtées et une expérimentation de la semaine de 4 jours.

LA FIN DE CARRIERE

Rétablissons la Cessation Progressive d'Activité (CPA) pour accompagner les fins de carrière.

L'ESPACES DE TRAVAIL

Le maintien d'un espace de travail individuel.

LE TRANSPORT

Prise en charge des frais de transport par l'Etat employeur.



7

RETRAITE

Ensemble, UNSA et CFE-CGC refusent une réforme des retraites qui remettrait en cause nos régimes spéciaux, l'âge de départ à la retraite ou apporterait un allongement de la durée de cotisation.



Pour VOUS représenter et vous défendre
TOUS, fonctionnaires et contractuels,
de toutes catégories, efficacement et utilement
dans le dialogue social ministériel.
Pour peser sur les futurs accords à négocier.
Choisissez une liste qui vous ressemble !

Votez
UNSA/CGC
au **CSA**
Ministériel

POUR PORTER VOTRE VOIX
AU PLUS HAUT !





L'UNSA FONCTION PUBLIQUE DEMANDE UNE NOUVELLE CONFÉRENCE SALARIALE

L'UNSA fonction publique demande au gouvernement d'organiser une nouvelle conférence salariale afin de pouvoir tenir compte du taux d'inflation de 2022 pour maintenir le niveau de pouvoir d'achat de tous les agents publics en 2023.

Selon l'INSEE, la progression de l'inflation en août a marqué un léger tassement avec une hausse, sur un an, de 5,8%. Les mesures gouvernementales sur les prix de l'énergie montrent là, en partie, leur efficacité mais aussi leurs limites. En effet, les hausses se répercutent sur tous les produits, sur l'alimentaire elles s'élèvent à 7,7% en août toujours sur un an.

L'UNSA Fonction Publique constate que pour de nombreux agents la situation actuelle devient de plus en plus difficile. Elle rappelle que plus de 45% des agents sont des agents de catégorie C et que les agents recrutés en pied de grille de toutes les catégories sont en difficulté.

Par ailleurs, les éventuels projets du gouvernement de modification des grilles indiciaires ne pourront pas prendre effet immédiatement. L'UNSA rappelle l'urgence de la question salariale et sa demande de revalorisation des rémunérations de 10% pour 2022.

Le dégel de la valeur du point d'indice de 3,5% était un premier pas important mais qui demeure insuffisant.

L'UNSA Fonction Publique constate que le défaut d'attractivité perturbe les recrutements nouveaux avec de nombreuses vacances de postes. Ce déficit concerne l'ensemble des secteurs, les employeurs publics peinent à recruter sur tous les types de postes et les démissions augmentent.

L'UNSA appelle le gouvernement à ouvrir rapidement des discussions pour augmenter les salaires des agents. Elle rappelle sa proposition de « Grenelle de la Fonction Publique » afin de pouvoir aborder les sujets de rémunération, de dialogue social, de conditions de travail, de santé et sécurité et de qualité de vie au travail.

Elle appelle également à la revalorisation des forfaits télétravail et mobilité afin d'aider au mieux les agents.



Vote électronique

Élections professionnelles 2022 Liste ministérielle CSAM



Pouvoir d'achat Rémunérations

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Ensemble

pour Défendre notre Avenir



Pouvoir d'achat/Rémunérations : Les mesures prises ces derniers mois restent insuffisantes pour compenser la perte de pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires. On reste sur une prévision d'inflation de plus de 7% sur un an.
Au niveau de nos ministères, rien n'est venu compenser, de façon globale, cette perte subie par les agents et cadres du ministère.

Les fédérations UNSA et CFE-CGC exigent une revalorisation du traitement et de l'indemnitaire dès maintenant :

- Nouvelle revalorisation du point d'indice en 2022 pour compenser à 100% l'inflation !
- Augmentation de la NBI
- Création d'une prime collective ministérielle et annuelle de 500 € net pour tous les fonctionnaires et contractuels du ministère
- Revalorisation de l'indemnitaire notamment l'ACF et de l'IMT

Pour lutter contre la perte de pouvoir d'achat, nous demandons aussi la :

- Revalorisation de l'indemnité journalière de télétravail
- Revalorisation du titre restaurant à 8 € au lieu de 6 €
- Revalorisation significative des jours CET rachetés et défiscalisation comme dans le privé

Nos carrières sont aussi du pouvoir d'achat et c'est pourquoi nos fédérations UNSA et CFE-CGC veulent avancer sur :

- Un plan ministériel et pluri-annuel de promotions intra et inter-catégorielles pour les catégories A, B, et C
- Une prise en compte progressive des primes dans le calcul de la retraite
- L'amélioration des fins de carrière par promotion exceptionnelle pour tous
- La généralisation de la NBI pour tous les agents y compris les cadres A

Pour concilier transport/développement durable et pouvoir d'achat des agents, nos fédérations syndicales revendiquent :

- Une revalorisation des frais kilométriques et des nuitées pour les déplacements professionnels
- La prise en compte intégrale des frais de transport en commun domicile/travail au lieu de 50% actuellement
- L'alignement du forfait mobilité durable sur le régime du privé soit un maximum de 500 € au lieu de 200 €

UNSA DGFIP
UNSA Douanes
UNSA CEFI
UNSA Insee
UGA Insee
UNSA CCRF

**L'UNSA et la CFE-CGC,
Forces de proposition !
Pour défendre notre avenir !**

CGC FIP
CAP DGFIP
CGC Douanes
CGC Centrale
CGC Insee
CGC CCRF

*Je Vote pour la liste
UNSA / CFE-CGC*

CSAM Économie
et Finances

■ ECOFINANCES ■



GRILLE CATÉGORIE B

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Annoncées par le gouvernement lors de la conférence salariale du 28 juin, **les nouvelles grilles pour les grades B1 et B2 entrent en vigueur ce 1er septembre 2022** pour les trois versants de la fonction publique. L'UNSA Fonction Publique demandait cette mesure indispensable. Elle attend toutefois pour cette catégorie charnière des perspectives beaucoup plus engageantes.

Elle attend toutefois pour cette catégorie charnière des perspectives beaucoup plus engageantes.

L'UNSA Fonction publique revendique une refonte des grilles de la catégorie B, dont les indices des premiers échelons sont désormais régulièrement bousculés par l'indice minimum de traitement et le niveau du SMIC. Pour ce faire, l'UNSA Fonction Publique demande une nouvelle conférence salariale en 2022.

Il faut donc revoir intégralement les niveaux indiciaires et les durées d'échelon de la catégorie B pour redynamiser les carrières et répondre au défi de l'attractivité. Pour l'UNSA Fonction Publique, il en va du respect de l'engagement quotidien des agents des corps de catégorie B, rouages essentiels au fonctionnement des administrations et services publics.

Pour l'ensemble des grades, le brut mensuel est calculé à partir de la valeur du point d'indice revalorisé au 1er juillet de 3,5 %, soit 4,85003 €.

GRADE B1

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Pour les quatre premiers échelons, la durée dans l'échelon est réduite à un an. La durée dans le grade passe de 30 ans à 26 ans. L'indice des quatre premiers échelons est revalorisé.

Échelon	IM*	Durée en années	Traitement mensuel brut en euros
13	503		2439,57
12	477	4	2313,46
11	457	3	2216,46
10	441	3	2138,86
9	431	3	2090,36
8	415	3	2012,76
7	396	2	1920,61
6	381	2	1847,86
5	369	2	1789,66
4	363	1	1760,56
3	361	1	1750,86
2	359	1	1741,16
1	356	1	1726,61

GRADE B2

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Le grade comporte douze échelons au lieu de 13 précédemment. Le 1^{er} échelon est revalorisé d'un point. La durée dans l'échelon pour les 1^{er} et 2^{ème} échelons est réduite de deux à un an. La durée dans le grade passe de 30 ans à 26 ans.

Échelon	IM*	Durée en années	Traitement mensuel brut en euros
12	534		2589,92
11	504	4	2444,42
10	480	3	2328,01
9	461	3	2235,86
8	452	3	2192,21
7	436	3	2114,61
6	416	2	2017,61
5	401	2	1944,86
4	390	2	1891,51
3	379	2	1838,16
2	369	1	1789,66
1	363	1	1760,56

GRADE B3

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Aucune nouveauté n'est apportée à cette grille.

Échelon	IM*	Durée en années	Traitement mensuel brut en euros
11	587		2846,97
10	569	3	2759,67
9	551	3	2672,37
8	534	3	2589,92
7	508	3	2463,82
6	484	3	2347,41
5	465	2	2255,26
4	441	2	2138,86
3	419	2	2032,16
2	404	2	1959,41
1	392	1	1901,21

Les agents concernés par un reclassement dans les nouvelles grilles peuvent s'adresser à leur syndicat UNSA de proximité.



IL FAUT REVALORISER **ET DÉFISCALISER LE CET** DES FONCTIONNAIRES **ET RÉNOVER** **CE DISPOSITIF !!**

Le projet de loi « mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat » a été adopté cet été par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Des mesures sont prises afin de revaloriser certaines prestations sociales, le montant des retraites et diverses autres mesures afin répondre à la hausse de l'inflation qui ne fait que croître.

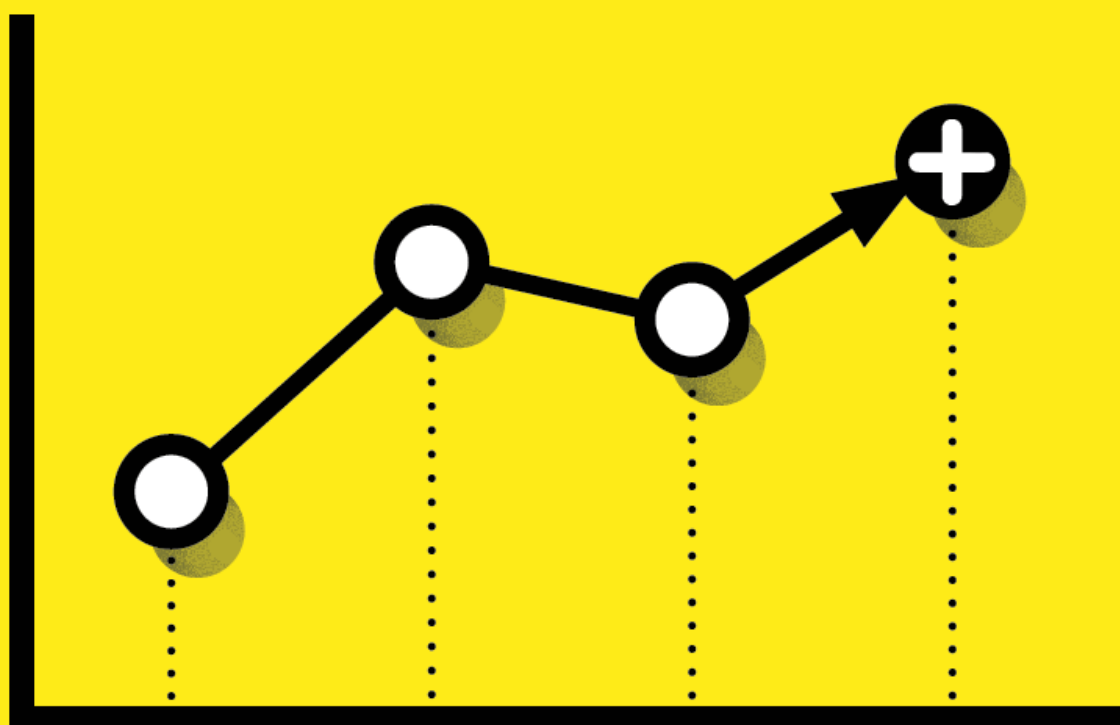
Une des mesures qui a été prise concerne la possibilité de racheter des jours d'ARTT. Ce dispositif sera mis en place dans le secteur privé pour les entreprises volontaires jusque 2025.

Il permettra aux salariés de monétiser les jours d'ARTT non pris jusqu'à 7 500 euros et surtout défiscalisés.

Pour la Fonction Publique, les agents dispose d'un Compte Épargne Temps qui permet lorsque celui-ci dépasse 15 jours de monétiser des jours.

Ces jours rachetés sont imposables avec un montant qui diffère selon le grade.

- 75€ brut par jour pour les agents de catégorie C
- 90€ brut par jour pour les agents de catégorie B
- 135€ brut par jour pour les agents de catégorie A



Au 1er Aout, du fait de l'inflation galopante, le gouvernement a revalorisé le SMIC, augmentant celui-ci de 2,01 %, pour atteindre 1678,95 euros brut par mois, ce qui place le Smic horaire brut à 11,07 euros de l'heure. Ainsi, si nous rapportons à une journée de travail de 7 heures, la journée au SMIC brut se monte à 77€49 soit 2€49 de plus qu'une journée pour un fonctionnaire de catégorie C.

Et d'autant plus que le gouvernement continuera de revaloriser le SMIC face à l'inflation sur la période à venir.

REVALORISATION ET DEFISCALISATION

Nous pensons que le sujet de la défiscalisation et de la revalorisation des heures du CET des fonctionnaires est important dans la période actuelle et à venir et nous souhaitons qu'il soit évoqué lors de toutes les réunions à venir au niveau interprofessionnel, fonctionnaires et au niveau de notre ministère des Finances.

RENOVATION DU DISPOSITIF

De même, et par la même occasion, il est indispensable d'augmenter le nombre de jours que chaque agent peut mettre sur son CET. La limite de 60 jours n'est plus tenable et l'UNSA Finances demande que cette limite soit porter à 90 jours.

L'UNSA Finances portera aussi ces demandes lors de notre rencontre avec Gabriel ATTAL le 13 septembre.



Vote électronique

Élections professionnelles 2022 Liste ministérielle CSAM



Action Sociale : ne rien lâcher !

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Ensemble pour Défendre notre Avenir



Malgré toutes les difficultés et les réformes subies, les fédérations UNSA et CFE-CGC ont amélioré l'action sociale dans nos services.

Pour une action sociale de qualité il faut des moyens !!!

Nos fédérations réclament une augmentation de 10% par an du budget de l'action sociale et cela pendant 4 ans car l'action sociale fait partie de la vie quotidienne des agents.

Dans nos ministères, en cohérence avec notre action en faveur des agents, nous revendiquons :

- Une présence d'au moins un acteur de l'action sociale par département **car l'humain c'est l'action sociale de proximité !**
- Une communication permettant à chaque agent du ministère de connaître les prestations auxquelles il (elle) a le droit.
- Une possibilité élargie d'accéder aux loisirs (vacances, activités culturelles, sportives...) à moindre coût pour les agents et leurs familles

La restauration des agents : nos fédérations s'engagent pour vous !

- Les fédérations UNSA et CFE-CGC revendiquent le **maintien d'une restauration collective de qualité**, accessible à tous et à moindre coût pour les agents.
- Nous réclamons la mise en place du « **plateau social** » partout sur le territoire et la fin de la tarification au plat plus onéreuse et profondément injuste.
- Nos fédérations revendiquent la mise en place de la **loi EGALIM : du circuit court, du localisme !**
- Nous exigeons une **revalorisation du titre-restaurant de 6 à 8 euros**. Nous demandons que le plafond du **titre restaurant passe de 19 à 38 euros** avec une possibilité de les utiliser tous les jours de la semaine.

Les fédérations UNSA et CFE-CGC veulent permettre une meilleure conciliation vie professionnelle/ vie privé

- Nous demandons **plus de places en crèches** sur l'ensemble du territoire et une aide pour trouver d'autres moyens de garde d'enfants. (création d'un vivier d'assistantes maternelles)
- Nous revendiquons un **barème moins restrictif pour le CESU 6-12 ans** afin d'aider les agents dans leur quotidien. Nos fédérations demandent la **création d'un CESU 12-18 ans** afin d'accompagner les adolescents et leurs familles (aide aux devoirs, activités sportives et culturelles...).
- Nous demandons de **faciliter l'accès aux prêts et aux aides de l'ALPAF** qui sont souvent trop méconnues et parfois compliquées à obtenir.

Le logement : un effort doit être fait par l'administration !

Nous réclamons l'**accès facilité à des logements du parc social et des logements intermédiaires** pour les primo arrivants et les agents en mutation. Pour nos fédérations chacun a le droit à un logement décent et sécurisé.

Nos fédérations UNSA et CFE-CGC revendiquent **une même politique du logement en faveur des agents dans toute la France** en tenant compte des spécificités régionales et de l'inflation qui touche tous les agents quel que soit leur région d'affectation : se loger décentement et à moindre coût doit être l'objectif !

*Je Vote pour la liste
UNSA / CFE-CGC*

CSAM Économie
et Finances

UNSA DGFIP
UNSA Douanes
UNSA CEFI
UNSA Insee
UGA Insee
UNSA CCRF

**L'UNSA et la CFE-CGC,
Forces de proposition !
Pour défendre notre avenir !**

CGC FIP
CAP DGFIP
CGC Douanes
CGC Centrale
CGC Insee
CGC CCRF

■ ECOFINANCES ■

Élections professionnelles

du 1 au 8 décembre 2022



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

Les 4 votes à effectuer

- **Le CSAM** (remplace le CTM) :
instance de dialogue social ministériel
- **Le CSA** de Réseau remplace le CTR :
instance de dialogue social national
- **Les CAP** Nationales par catégorie
ou **la CCP** (pour les contractuels)
- **Le CSA Local** (niveau local) remplace le CTL
(département ou direction spéciale) :
instance de dialogue social local



Attention :
vote électronique
comme en 2018 !



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Votez
UNSa/CGC
au **CSA**
Ministériel

